

bien peu de renseignements précis. Les termes vagues de l'Adresse indiquaient vaguement une situation vague à laquelle on se proposait vaguement de remédier d'une manière vague. Si nous en jugeons par la teneur des mesures présentées jusqu'ici, nous pouvons anticiper ce que seront les autres. Il ne semble pas inopportun de mettre les politiques canadiens en garde contre les obstacles qui leur barrent la voie. Malgré les déclarations optimistes d'hommes d'Etat honnêtes et bien intentionnés, dont la bonne foi fait le jeu d'adversaires qui révèlent de jour en jour leur perfidie aux yeux mêmes du petit peuple, les relations internationales ne présentent pas un spectacle très rassurant.

On ne doit pas tolérer que certains participent ouvertement aux pourparlers de paix tout en briguant sous main un siège au conseil de guerre. L'ancienne diplomatie tergiversait, jetait de la poudre aux yeux et cachait ses atouts. La nouvelle parle carrément, joue franc jeu, cartes sur table. Un ministre du culte très distingué, rentré d'Europe l'été dernier, a rempli les fonctions d'aumônier principal d'une division canadienne outre-mer. Il a eu l'occasion de parcourir l'Europe conquise. En certaines régions, n'a-t-il confié récemment, les gens espèrent secrètement qu'une nouvelle guerre les débarrassera de leurs vainqueurs actuels, dont le régime leur paraît plus cruel et plus arbitraire que celui de leurs prédécesseurs. Avons-nous combattu pour donner une apparence de légalité aux déportations en vrac, au pillage sans vergogne, à l'abolition des droits civils? Proclamons à la face du monde que le Canada ne souscrira pas à un traité qui autorise l'application de sanctions et favorise les aspirations à la dictature ou à la domination mondiale qu'il a aidé à détruire en luttant contre la Gestapo et la Wermacht. Les Quatre Grands en viendront-ils à pratiquer la politique de la force? Qu'advient-il alors des engagements solennels de la Charte de l'Atlantique envers toutes les petites nations du globe? Quel sera le sort de l'homme du peuple à qui, par tout l'univers, on a demandé et à qui on demande encore, en ces temps de paix précaire et de reconstruction économique, de supporter la large part du fardeau et des sacrifices qui a retombé sur ses épaules pendant la guerre?

Si l'on veut que les mots de démocratie et de liberté ne soient plus profanés, les grandes puissances doivent, avant la signature des traités, nous rassurer de façon tangible et définitive et il importe que, aux termes mêmes de ces traités, les petites nations comme les modestes citoyens, où qu'ils soient, sachent

[M. Héon.]

qu'ils n'ont rien à craindre et que leur liberté morale, politique et économique, leur sécurité et leur bien-être seront sauvegardés intégralement et d'une façon permanente.

Les Quatre Grands ont peut-être des titres qui leur confèrent le droit d'assurer et de diriger les destinées du monde civilisé, mais depuis quand ont-ils le droit de le dominer? Le gouvernement canadien a fait un pas décisif dans la bonne voie quand il a, dernièrement, fait part des vues du Canada aux suppléants spéciaux réunis à Londres. Ces vues étaient conformes à celles des Canadiens bien pensants de tous les partis politiques.

Le discours du trône a mentionné les relations interprovinciales. Ce sujet est dangereux et inquiète fort tous les Canadiens. S'il n'est pas réglé de façon définitive, juste et équitable pour les neuf provinces, et non pas seulement pour six d'entre elles, il suscitera, sachez-le bien, un conflit néfaste, de la méfiance et du mécontentement.

Ceux qui ont parlé avant moi, au nombre desquels se trouvent d'éminents membres de la Chambre, ont insisté sur le fait que six provinces ont déjà accepté les propositions fédérales. D'aucuns ont souligné, non sans ironie, que les entretiens avec les provinces d'Ontario et de Québec avaient essayé quelques revers et que les premiers ministres provinciaux, MM. Drew et Duplessis, s'étaient montrés inflexibles et extravagants dans leurs revendications. On a beaucoup moins parlé de l'entêtement de la Nouvelle-Ecosse, où apparemment un gouvernement libéral est au pouvoir. La plupart des discours prononcés en cette enceinte ont laissé entendre que si MM. Drew et Duplessis étaient des libéraux, il serait plus facile de conclure un accord avec eux, et que leur attitude est dictée par des intentions politiques sinistres. Je ne puis accepter cette manière de voir. Le population d'Ontario et de Québec est plus considérable que celle de toutes les autres provinces réunies et on y paie un plus fort montant d'impôts.

M. CRUICKSHANK: Où vendez-vous vos produits?

M. L'ORATEUR: A l'ordre.

M. HÉON: Comme nous siégeons tous deux à l'arrière plan, je fais remarquer à l'honorable député que je ne l'entends pas. Il est donc tout naturel que les accords proposés intéressent au plus haut point le premier ministre Drew, d'Ontario, et le premier ministre Duplessis, de Québec, étant donné que leurs obligations sont relativement plus lourdes.

M. CRUICKSHANK: Pourquoi ne le montrent-ils pas?

M. CASSELMAN: Ils le font.

M. HÉON: J'aborderai ce point plus tard.